



# Flash information Pour les habitants de Molandier

Juillet 2020

## Éditorial



Dans ce premier édito, que je signe en tant que maire, je souhaite, tout d'abord, et au nom du conseil municipal, remercier les habitants pour leurs suffrages et la confiance accordée lors du scrutin du 15 mars 2020.

C'est avec enthousiasme et humilité que nous prenons nos fonctions de conseillers, adjoints et maire.

Le début de ce mandat est particulier. Il a débuté par la distribution de masques pour nous permettre de nous protéger du Covid-19 !. C'est également à cause de cette pandémie que la fête locale, organisée par le comité des fêtes, est annulée. C'est un crève cœur de débiter ce mandat sans cette traditionnelle fête de village.

Selon les dernières analyses de l'INSEE, l'Occitanie figure parmi les régions les moins impactées par l'épidémie de Covid-19 en France. Pour autant, le virus circule toujours sur notre territoire et le respect des gestes barrières est toujours de rigueur. Poursuivons ensemble nos efforts afin de nous protéger mutuellement !

Le conseil municipal est en place. Il a désigné, le maire, les adjoints, ses représentants au sein de la communauté de communes et syndicats, les membres des commissions et les référents. Il a adopté le budget. Ce budget est équilibré, les dépenses tiennent compte des ressources de la commune. Les premiers projets de notre mandat y sont inscrits. Nous avons tenu, également, à ne pas augmenter les taux de la fiscalité dans une période économiquement incertaine.

Je vous souhaite, chaleureusement, un très bon été.

Olivier Jullin  
Maire de la commune

## Information de la mairie

### **La répartition des taches au sein du conseil municipal**

Lors de sa première séance, le conseil a désigné le maire et trois adjoints. Christine Soulet Lochon est la première adjointe et épaulera le maire sur les questions d'urbanisme et environnement. Yvon Grégoire, second adjoint, prendra en charge le suivi des travaux et Isabelle Cuculière, troisième adjointe, assurera, notamment, les relations avec les associations. Ainsi, l'exécutif de la commune est paritaire.

Dans une autre de ses séances, le conseil a également mis en place une commission communication (composée de Caroline Rodier, Florent Jeanne, Olivier Jullin), une commission travaux (Christine Soulet Lochon, Isabelle Cuculière, Yvon Grégoire, Olivier Jullin), une commission urbanisme et environnement (Christine Soulet Lochon, Isabelle Cuculière, Xavier Flament, Olivier Jullin)

Des référents ambroisie (Xavier Flament) et défense (Patrick Kupiec) complètent les désignations.

### **A retenir du vote du budget de la commune**

La section de fonctionnement du budget communal 2020 s'élève, en dépenses et recettes à 204 816€. En investissement deux projets sont inscrits à notre budget 2020 :

- Aménagement de la rue des Forges d'un montant de 93 000 € TTC pour lequel 2 subventions ont été accordées : Etat 19 003€, Département 20 931€. Nous sommes en attente de la décision de

la Région Occitanie concernant une troisième subvention. Les travaux pourraient débuter en 2021

- Installation de radars pédagogiques pour l'avenue de Beaupuy et la route Ariégeoise d'un montant prévisionnel de 12 200 € TTC ; en attente de subvention. Le projet initial pourrait faire l'objet de modification si les subventions ne sont pas au rendez-vous.

Plus de détails sur le budget de la commune sur le compte rendu du conseil municipal affiché sur le panneau d'information en face de la mairie.

### **Organisation, heures d'ouvertures de la mairie**

Durant l'été, la mairie sera fermée du 3 août au 24 août inclus. Durant cette période, en cas d'urgence vous pouvez contacter l'élue de permanence (nom et numéro de téléphone affichés sur le tableau à côté de la porte de la mairie). A partir du 1er septembre, la mairie sera ouverte le mardi de 9 heures à 12 heures et les mercredi et vendredi de 9 heures à 12 heures et 13 heures 30 à 17 heures.

Le service technique sera en activité réduite durant la période du 3 août au 14 août inclus. Il est prévu que l'employé de la commune vienne arroser les parterres de fleurs, arbres et arbustes nouvellement plantés, durant quelques heures, certains jours de la semaine (photo : Christine Soulet Lochon et Isabelle Cuculière devant l'un de nos beaux parterres de plantes).



Prendre rendez-vous avec un élu : les élus ne font pas de permanence à jour et heure fixe. Cependant, les habitants qui le souhaitent, peuvent rencontrer le maire ou les adjoints en prenant rendez-vous au secrétariat de mairie.

### **Travaux réalisés par la communauté de communes sur notre territoire**

Début juillet le service voirie de la communauté de communes est intervenu sur notre commune. L'opération consistait au curage des fossés d'une partie du chemin de Roudigou et de la Piouzello ainsi que l'accès à Dreuil, afin de permettre le bon écoulement des eaux.



Le technicien voirie de la communauté de communes mais aussi les élus de la commune ont suivi les travaux. Yvon Grégoire n'a pas hésité à sortir la pelle (pour notre photo !) mais l'essentiel des travaux a été réalisé à la pelle mécanique.

### **Espace expression des associations**

#### **Tous ensemble œuvrons pour Molandier**

Les associations de notre village souhaitent investir dans le développement durable en achetant des gobelets réutilisables. Elles ont donc projeté leur idée dans le budget participatif que le département de l'Aude a mis en place cette année. Tout audois âgé de + de 16 ans peut voter en se connectant sur le site : [jeparticipe.aude.fr](http://jeparticipe.aude.fr)

Nous vous invitons à voter pour notre projet placé dans la rubrique environnement ; vous devez également choisir 3 autres en plus pour valider le vote.

Alors toutes et tous à vos claviers avant le 15 septembre, date de clôture du vote. D'avance toutes les associations vous en remercient.

